

REPUBLIQUE FRANCAISE
SECRETARIAT GENERAL
de L'AVIATION CIVILE

Edition du BUREAU VERITAS
Organisme délégué

Fiche N° 21
Avions
JDEL D 119
D 119 D
D 119 DA
D 119 V
D 128
Edition N° 3
Avril 1966

FICHE DE NAVIGABILITE N° 21

Avions: Marque JODEL
Types: D 119
D 119 D
D 119 DA
D 119 V
D 128

Constructeurs autorisés: tous constructeurs munis des
liasses JODEL – BEAUNE - (Côte d'Or)

Certificat de Navigabilité normal
(Privé
Mentions d'emploi (Travail Aérien

(Arrêté du 21 Mars 1962)

1 DESIGNATION DES TYPES

1-1. Type D 119

Train d'atterrissage Plan D 11-07
Roues pour pneus 400 x 100 - Gonflage 1,6 kg/ cm²
Freins hydrauliques

1-2- Type 119 D (Construction Ets. Valladeau - Guéret)

Identique à E 119 sauf :
Train d'atterrissage DR 100-T 100
Roues pour pneus 420 x 150 - Gonflage 2 kg/cm²
Freinage par câbles
Réservoir AR de 55 l. (Bras levier + 1,15 m)

1.3- Type 119 DA

Identique à D 119 D sauf aérofreins Type D 120 A

1-4. Type 119 V

Identique à D 119 sauf montage verrière coulissante "Etudes Aéronautiques Commerciales".

1-5. Type D 128

Identique à D 119 Vsauf :
Train d'atterrissage DR 100 - T 100
Roues pour pneus 420 x 150 - Pression gonflage 2 kg/ cm²

2 - INFORMATIONS COMMUNES À TOUS LES MODELES-

2.1. Groupe moto- propulseur

Moteur : Continental C 90

Carburant : Essence aviation indice octane minimum 80/87

Huile : au-dessous de 5° C S.A.E. 20
 au-dessus de 5° C S.A.E. 40
 au-dessus de 40° C S.A.E. 50

Limitations moteur

Décollage : -	2.625 tr/mn (96 cv) - 5 mn
Maximum continu	2.475 tr/mn - 91 cv
Pression huile minima :	0,7 kg/ cm ²
Température huile : minima décollage	30° C
maximum	107° C

Hélices

Régime point fixe plein gaz au sol
minimum : 2.100 tr/mn
maximum: 2.350 tr/mn

Modèles : JODEL Evra D11 - 25
 D11 - 28

LEGERE 21.452
MERVILLE 929
REGY 1970

2-2- Vitesses réglementaires – vitesses air

Vne (vitesse à ne pas dépasser) : 245 km/h
 Vno (vitesse de calcul en croisière) : 200 km/h
 Vfe (vitesse maximale braquage aérofreins : 120 km/h (119 DA)

2.3. Facteurs de charge de manoeuvre (Facteurs limites)

Charges positives $n = + 3,8$
 Charges négatives $n = - 1,5$

2-4- Masse et centrage

Mise à niveau : Plancher de soute à bagages horizontal

Référence de centrage : Bord d'attaque de la partie rectangulaire de la voilure (longueur de la corde de référence : 1,71 m).

Limite de centrage AV : 17% corde référence : soit + 0,29 m

Limite de centrage AR : 34% corde référence : soit + 0,58 m

Masse totale maximale autorisée

Décollage : 617 kg
 Atterrissage 617 kg

Plan de chargement

Charges	Masse (kg)	Bras levier (m)
Nombre de sièges : 2	154	+0,58
Bagages		+ 1,15
Essence utilisable		
AV 60 l. (1)		-0,21
.. AR 40 l. (1)		+ 1,08
Huile : 4 l. (dans carter)	4	- 0,62

(1) sauf modification -- Voir également par. 1-2

2-5.- Limitations

Vitesses limites (vitesses indiquées) (km/h) -

vitesse à ne jamais dépasser : 280
 vitesse maximum d'utilisation normale 237
 vitesse de décrochage en vol rectiligne 55
 vitesse recommandée à l'atterrissage 80
 vitesse maximum par mauvais temps 175

2-6- Description

Dimensions

Envergure 8,22 m
 Longueur 6,17 m
 Lauceur : 2,12 m
 Surface portante 12,75 m²

Débattement des gouvernes

Profondeur	30° vers le haut – 25° vers le bas
Direction -	25° à gauche - 25° à droite
Ailerons	25° vers le haut – 25° vers le bas

2-7- Utilisation

2-7-1. Ces appareils doivent être utilisés comme des appareils de catégorie normale en accord avec la fiche de navigabilité - Toute manoeuvre acrobatique volontaire, y compris la vrille, est interdite.
Equipage minimum : 1 pilote

2-7-2. Chargement - Utilisation des réservoirs.

Les consignes simples ci-dessous permettent de rester dans les limites de centrages extrêmes. Il appartient néanmoins au pilote de faire les vérifications nécessaires dans les cas de chargements marginaux.

Utilisation des réservoirs :

D'une manière générale, éviter un trop grand écart dans l'indication des jaugeurs sur réservoirs avant et réservoir arrière (1/4 capacité maximum).

Décollage : utiliser réservoir avant.

Utilisation en croisière : dans le cas de centrages arrière (soute à bagages chargée), commencer le vol sur réservoir arrière.

Dans le cas de centrage avant, commencer le vol sur réservoir avant.

2-7-3- Réchauffage carburateur

Au sol, il est recommandé de laisser en permanence le réchauffage carburateur (tirette en arrière).

Au décollage, repousser la tirette pour disposer de la puissance maximum du moteur.

En vol stabilisé, si le régime-moteur baisse, tirer le réchauffage carburateur.

Avant réduction des gaz et notamment à l'atterrissage, ne pas oublier de tirer la commande du réchauffage carburateur.

2-7-4- Vols de nuit : interdits

2-7-5- Incendie moteur en

vol

- 1° couper le contact batterie
- 2° fermer l'essence
- 3° mettre plein gaz
- 4° couper le contact moteur